



Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Service Autorisation et Accompagnement à
la Qualité des Etablissements et Services

ANNEXE N°2

GRILLE D'ÉVALUATION

APPEL À CANDIDATURE



Création de 40 places destinées aux mineurs non accompagnés confiés au Département du Tarn

<u>THEMES</u>	<u>CRITERES DE NOTATION</u>	<u>NOTATION</u>
Qualité architecturale et environnementale du projet.	Localisation géographique (adéquation avec le projet : implantation sur ALBI), conception de l'établissement au regard du cahier des charges, cohérence du projet architectural avec le projet d'établissement, ...	/30
Qualité du projet d'établissement et d'accompagnement du MNA	Compréhension de l'appel à candidature, projet d'établissement, Accompagnement du MNA dans ses projets d'insertion sociaux et professionnels, accompagnement aux soins, aux droits communs, à l'autonomie.	/60
Personnel de l'établissement.	Choix des professionnels au regard des exigences du cahier des charges, du projet d'établissement, cohérence de l'organigramme et des missions confiées aux professionnels, prestations externalisées, mutualisations...	/20
Capacité de mise en œuvre du projet.	Qualité du candidat, connaissance du secteur de la protection de l'enfance, capacité à gérer un établissement médico-social, respect des contraintes calendaires, ...	/15
Éléments financiers et budgétaires.	Appréciation du montage juridique et financier, respect de l'enveloppe budgétaire. Cohérence de l'ensemble des éléments financiers et budgétaires...	/35

TOTAL

/ 160